



COMMUNIQUE DE PRESSE

Dzaoudzi, mardi 24 janvier 2017

Bilan de la délinquance 2016

Mardi 24 janvier 2017, le Préfet de Mayotte et le Procureur de la République ont présenté, en présence des forces de l'ordre, les chiffres de la délinquance observée au cours de l'année 2016.

S'agissant du bilan et d'une manière générale, après une augmentation respective de 15 % sur les années 2014 et 2015, l'année 2016 est marquée par une stabilisation avec une hausse de la délinquance ramenée à 2,2 %.

Les atteintes aux biens (AAB) connaissent une baisse significative de 9 % par rapport à 2015 et les cambriolages sont quant à eux en baisse de 17 %.

S'agissant des atteintes volontaires à l'intégrité physique (AVIP), la situation reste préoccupante avec une hausse de 21,5 % appelant des actions ciblées notamment sur les secteurs les plus touchés, dont la commune de Mamoudzou.

Si au cours de l'année 2016 la délinquance a continué de progresser, les effets du plan de sécurité mis en place le 2 juin 2016, ont permis d'amorcer une baisse des faits constatés sur le dernier trimestre.

Concrètement, le plan de sécurité s'est traduit par une évolution des méthodes de travail et des renforts humains et matériels. À ce titre, les forces de l'ordre se sont vues renforcées par 129 personnels au total au cours de l'année écoulée.

Les créations récentes de l'A-GIGN et du GSP (Groupe de sécurité de proximité) ont d'ores et déjà prouvé leur efficacité et donné des résultats indéniables. Un effort tout particulier a également été mené en matière de mutualisation des actions entre police et gendarmerie (CORAT)

Enjeu prioritaire elle aussi, la lutte contre l'immigration clandestine (LIC) a permis d'enregistrer une hausse des éloignements de 21 %. En effet, 22.677 personnes en situation irrégulière ont été reconduites à la frontière contre 18.763 en 2015.

Une nouvelle gouvernance de la LIC en mer s'est mise en place dans le prolongement des mesures du plan de sécurité, permettant d'intercepter 432 kwassas et d'assurer une présence plus forte à la mer des bateaux intercepteurs. En 2016, l'appui renforcé des moyens hauturiers et aériens des FAZSOI a été un plus qui sera reconduit pour 2017. S'agissant de la LIC terre, un nouveau dispositif a été déployé permettant la réalisation d'une action par jour, chaque jour de l'année. Des missions réalisées par la Légion Etrangère lors de ses entraînements a permis de renforcer le dispositif.

Contact presse

Préfecture de Mayotte - service communication interministérielle -

courriel : communication@mayotte.pref.gouv.fr

www.mayotte.pref.gouv.fr



Préfet de Mayotte

@Prefet976

En matière de prévention de la délinquance, l'enveloppe de 337 000€ du Fonds interministériel de prévention de la délinquance (FIPD) a permis la réalisation de 50 actions. Les efforts se poursuivront en 2017 au travers de nouvelles actions initiées par un appel à projets lancé ce lundi 23 janvier. Parallèlement l'État soutiendra le déploiement de la vidéoprotection dans les communes du département tout comme l'équipement et la formation des policiers municipaux

Le Préfet de Mayotte et le Procureur de la République ont rendu hommage au travail quotidien des forces de l'ordre, fortement sollicitées en 2016 et qui ont obtenu malgré tout d'indéniables résultats.

L'année 2017 verra la poursuite de la mise en œuvre du plan de sécurité avec comme priorité la lutte contre la délinquance sous toutes ses formes.

Contact presse

Préfecture de Mayotte - service communication interministérielle -

courriel : communication@mayotte.pref.gouv.fr

www.mayotte.pref.gouv.fr



Préfet de Mayotte

@Prefet976